

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02570

Numéro SIREN : 831 298 625

Nom ou dénomination : 3, 14 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 19925

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

RGEC

16 place Raphael
res. Le Diamant Vert bat 1
34000 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 2017 B 2570 / 2019-B-19925

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 10/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Rapport du commissaire aux comptes

Procès-verbal d'assemblée en date du 28/06/2019

Concernant la société

3, 14 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée à associé unique
170 chemin des Mazés
34270 Le Triadou

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-19925 le 10/10/2019

R.C.S. MONTPELLIER 831 298 625 (2017 B 2570)

Fait à MONTPELLIER le 10/10/2019,

LE GREFFIER

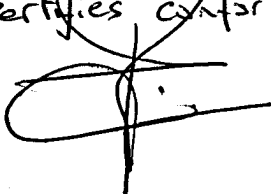


Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

certifiés conformes



SASU 3,14 IMMOBILIER

170 Chemin des Mazés

34270 TRIADOU

APE : 4110A

Siret : 83129862500011

SARL RGE C

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

16, Place Raphaël
34000 Montpellier

06 73 13 41 57
rguillerm@rgec.fr

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 15/03/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 3,14 IMMOBILIER relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	174 803
Chiffre d'affaires	143 529
Résultat net comptable (Bénéfice)	56 500

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Montpellier
Le 22/01/2019

Romain Guillerm
Expert-Comptable

3,14 IMMOBILIER
Société Par Actions Simplifiée au capital de 100.00 €
Siège social : 170 chemin des mazés
34270 TRIADOU
831 298 625 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à dix-huit heures, Monsieur Charly Russo, agissant en qualité d'associé unique de la société 3,14 IMMOBILIER, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- ☐ L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- ☐ Le rapport du commissaire aux comptes,
- ☐ Le texte des résolutions proposées.

Puis l'associé unique déclare que ces éléments ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai convenu.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- ☐ Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- ☐ Approbation des comptes annuels,
- ☐ Affectation des résultats,
- ☐ Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- ☐ Pouvoirs pour formalités,
- ☐ Questions diverses.

1 PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

2 DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 56 500.05 €, de la manière suivante :

- ☐ Au compte « Réserve Œuvre d'Arts » à hauteur de 700 € ;
- ☐ Au compte « Autres réserves » à hauteur de 55 800,05 €.

5



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

3,14 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
170 chemin des Mazés
34270 Le Triadou

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3,14 Immobilier** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

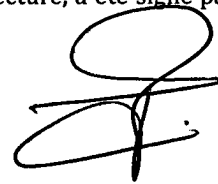
3 TROISIÈME DECISION

L'associé unique prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

4 QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.



Monsieur Charly Russo
Président et Associé Unique

3,14 IMMOBILIER
Société Par Actions Simplifiée au capital de 100.00 €
Siège social : 170 chemin des mazès
34270 TRIADOU
831 298 625 RCS MONTPELLIER

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUN 2019

DEUXIEME DECISION

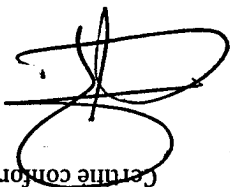
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 56 500.05 €, de la manière suivante :

- ☐ Au compte « Réserve Œuvre d'Arts » à hauteur de 700 € ;
- ☐ Au compte « Autres réserves » à hauteur de 55 800,05 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifié conforme



Monsieur Charly Russo

Président et Associé Unique

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 968	12 499	21 469	27 740
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	91 000		91 000	90 000
Créances rattachées aux participations	62 000		62 000	35 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	186 968	12 499	174 469	152 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				37 267
Autres créances	334		334	502
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				20 892
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	334		334	58 661
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	187 302	12 499	174 803	211 401
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				35 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

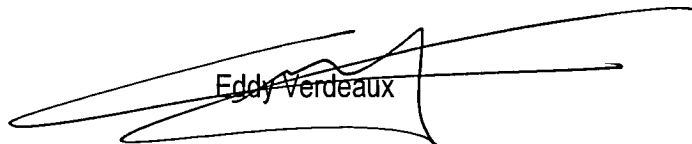
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 7 juin 2019

Le commissaire aux comptes

BMA Audit


Eddy Verdeaux

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 968	12 499	21 469	27 740
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	91 000		91 000	90 000
Créances rattachées aux participations	62 000		62 000	35 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	186 968	12 499	174 469	152 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				37 267
Autres créances	334		334	502
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				20 892
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	334		334	58 661
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	187 302	12 499	174 803	211 401
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				35 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 573	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 500	23 583
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 183	23 683
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 620	24 606
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 209	147 601
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	1 830
Dettes fiscales et sociales	18 310	13 680
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	94 619	187 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	174 803	211 401
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 924	19 819
(1) Dont à moins d'un an (a)	79 695	167 898
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 801	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	143 529		143 529	42 556
Chiffre d'affaires net	143 529		143 529	42 556
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			143 529	42 556
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			58 711	10 252
Impôts, taxes et versements assimilés			990	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 589	2 910
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			998	
Total charges d'exploitation (II)			70 288	13 162
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			73 241	29 394
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			609	43
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			609	43
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-609	-43
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			72 631	29 351

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 573	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 500	23 583
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 183	23 683
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 620	24 606
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 209	147 601
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	1 830
Dettes fiscales et sociales	18 310	13 680
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	94 619	187 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	174 803	211 401
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 924	19 819
(1) Dont à moins d'un an (a)	79 695	167 898
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 801	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	143 529		143 529	42 556
Chiffre d'affaires net	143 529		143 529	42 556
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			143 529	42 556
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			58 711	10 252
Impôts, taxes et versements assimilés			990	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 589	2 910
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			998	
Total charges d'exploitation (II)			70 288	13 162
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			73 241	29 394
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			609	43
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			609	43
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-609	-43
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			72 631	29 351

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 131	5 768
Total des produits (I+III+V+VII)	143 529	42 556
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	87 029	18 973
BENEFICE OU PERTE	56 500	23 583
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 131	5 768
Total des produits (I+III+V+VII)	143 529	42 556
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	87 029	18 973
BENEFICE OU PERTE	56 500	23 583
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		